

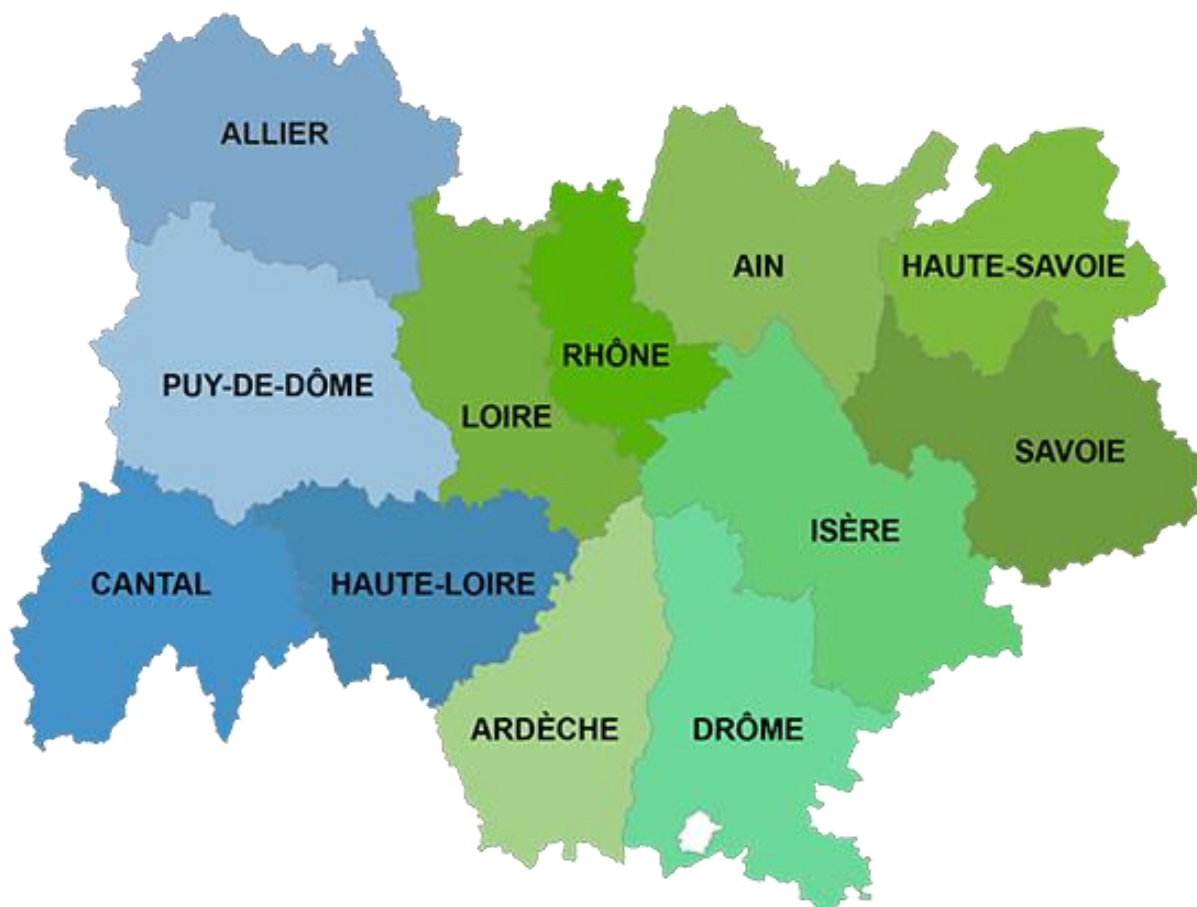
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2022-2023

Réunion du Comité Directeur - PV n° 03

Samedi 25 février 2023

1



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 25 février 2023

Présent(s) :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Françoise BERTINOTTI, Sylvie CAILLET, Yaël DUDO, Michèle DURIEU, Christine EPAILLY, Sandrine FAVROT, Marie-Christine GAIDIOZ, Gisèle LOTITO, Elisabeth MONIER.

Messieurs : Pierre-Alexandre ARNOUX, Philippe CAROUGE, Joël CLOSIER, Florestan DESMARIS, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Christophe FRAPPE, Olivier HIRTZIG, Thierry LEFAURE, Patrick PALUSZAK, Laurent ROBIN, Laurent SCLAFERT, Maxime USCLAT, Dominique VIARD.

Excusé(e)s : Denis CADON, Éric CHAKABE, Claudine CHARMEIL, Jacky BENEVENT, Lucille LEJCZYK, Anne-Marie MAZET, Simon PAGIN, Paul RAGINEL, Nicolas ROQUES, Juliette PUMAIN.

Absent(e)s : Charlotte AMIOT, Oussama BOUHADIDA, Pierre-Jean PONTVIANNE, Janel LONGFELLOW,

Assistent(s) :

Messieurs : Denis BALMONT, Dominique DELCHET, Jean-François JACQUIER, Daniel PONCET.

Ouverture du comité directeur à 9h00

Olivier Hirtzig ouvre la réunion du comité directeur en remerciant l'ensemble des membres de leur présence ce jour. S'en suit l'appel nominal des membres.

Validation du PV n°02-2023 du 03 décembre 2023

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV n°2 du comité directeur du 03 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Assemblée Générale de la Ligue du 14 janvier 2023 à Tarare

Jean-Luc Manaudou demande aux membres du comité directeur de faire un retour sur l'Assemblée Générale.

Jean-Claude Dunand Martin demande s'il est possible que les clubs et les élus aient l'ensemble des documents avant l'Assemblée Générale afin que tout le monde puisse voter en ayant bien pris connaissance des documents.

Olivier Hirtzig secrétaire général de la Ligue prend bonne note de la demande. Il explique qu'il a fallu gérer les retours de comptes-rendus de commissions jusqu'à la veille de l'AG. Il est donc difficile dans ces conditions, de communiquer les documents en temps et en heure aux clubs et aux comités départementaux.

Olivier Hirtzig souligne l'importance que les référents des commissions adressent leur compte-rendu dans les temps. De plus, il rappelle que les commissions doivent tout au long de l'année envoyer à la Ligue le compte-rendu de leur pôle/commission afin qu'ils soient diffusés sur le site de la Ligue.

3

Sylvie Caillet souligne que la matinée s'est bien passée, mais que l'après-midi a été longue et qu'il faudrait peut-être réfléchir à moderniser les interventions des référents de commissions et que cela soit plus interactif. Sylvie Caillet propose de mettre en place un système de question via un QR Code.

La prochaine Assemblée générale de la Ligue se tiendra le 18 novembre 2023 à Eyzin-Pinet (Isère - le lieu reste en attente de confirmation). Maxime Usclat président du Conseil des Territoires rappelle que les nouveaux statuts imposent que les comités départementaux doivent avoir tenu leur Assemblée Générale avant celle de la Ligue. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil des Territoires.

Point Ressources Humaines et Administratifs

Ressources Humaines - Sylvie Caillet annonce aux membres du comité directeur que Kahina LOUNES a bénéficié d'une revalorisation salariale effective dès la paie de janvier 2023 et que son entretien professionnel bisannuel a été réalisé courant janvier.

Trésorerie

Patrick Paluszak trésorier de la Ligue présente au comité directeur le travail qu'il est en train de faire sur le budget de la Ligue. Son objectif est de présenter lors du prochain comité directeur le réel jusqu'à fin mars et une projection jusqu'à la fin de la saison.

Utilisation des pénalités pour officiels manquants lors des compétitions de ligue - Sandrine Favrot, en charge des officiels, expose aux membres du comité directeur le travail réalisé avec la commission portant sur la règle des officiels et des pénalités. Ce travail fait écho aux demandes des clubs lors de l'Assemblée Générale à savoir de fournir un officiel à partir de 4 nageurs contre 3 actuellement.

Le premier constat indique que des clubs ont parfois plus d'officiels que ce que la règle prévoit. Lors de sa présentation, Florestan Desmaris indique que modifier la règle en demandant un officiel à partir de quatre nageurs de devrait pas changer la densité d'officiels. Cependant il est proposé de faire un bilan sur la saison entière avant que le comité directeur se positionne sur ce changement de règle.

Concernant le principe de Bonus-Malus des pénalités, la commission s'est demandé comment le mettre en œuvre. Le collectif a proposé de faire un reversement aux clubs qui joueront le jeu en amenant à chaque fois le nombre d'officiels demandé.

Jean-Luc Manaudou rappelle qu'il est important de prendre en compte la réalité budgétaire des pénalités que la Ligue perçoit lors de chaque compétition. Le montant de la redistribution ne peut pas être fixé en amont et considéré comme acquis d'année en année car il est évolutif. Ce sujet sera revu en fin de saison, lorsque la réalité de « l'enveloppe » des pénalités perçues sera connue.

Compte bancaire CAF - Jean-Luc Manaudou présente aux membres du comité directeur une proposition d'utilisation des fonds qui sont toujours sur un compte bancaire dédié aux CAF. Le sujet a été évoqué en gouvernance qui propose que la moitié des 30 000 € restants, soit 15 000 €, soient redistribués en parts égales aux trois CAF de notre Ligue à savoir les Dauphins d'Annecy, Natation Villefranche en Beaujolais et l'Aqua Synchro Lyon.

Le club d'excellence de Lyon Natation Métropole reçoit des aides de la FFN et le CAF plongeon à quant à lui des réserves financières fléchées pour le plongeon, c'est pourquoi ces derniers ne sont pas pris en compte pour la redistribution.

4

Proposition de redistribution de 15 000 €

Oui : 22

Non : 0

Abstention : 1

La proposition est adoptée à la majorité.

Compte bancaire CNAHN plongeon - Jean-Luc Manaudou enchaîne avec le sujet des fonds du compte du CNAHN plongeon. Le club Lyon Plongeon Club souhaiterait récupérer cette somme. Jean-Luc Manaudou propose que cette somme soit reversée au CAF/LPC au fil des besoins et sur des actions sportives liées au CAF plongeon. Ce montant pourrait être reversé sur des actions fléchées CAF au fil des saisons.

A ce titre 2 000 € vont être virés au club pour un stage.

Sylvie Caillet prend la parole et explique qu'il ne s'agit pas d'un stage mais d'un meeting promotionnel. Au vu du niveau sportif de ce meeting, l'intérêt d'un accompagnement financier est discutable.

Formation

Travaux locaux - Olivier Hirtzig informe le comité directeur que des travaux vont avoir lieu à la maison des sports d'Eybens à partir du mois de décembre 2023. Les locataires de la maison des sports seront « relocalisés » par trois dans des algécos.

ERFAN - Joël Closier fait un compte rendu de la réunion qui s'est déroulée avec Nathalie Blin concernant le devenir de l'ERFAN.

Lors de cette réunion Nathalie Blin a présenté les forces et les faiblesses de l'ERFAN en partant de chaque diplôme/brevet et en expliquant leur utilité.

L'ERFAN possède un réseau et des formateurs de qualité, le label Qualiopi, l'accompagnement Adasa Campus donne à L'ERFAN une légitimité dans la formation.

Cependant, le coût de fonctionnement, la communication sur les formations, les difficultés d'accès aux salles et lieux de formation sont les points négatifs non négligeables.

Il en ressort que dans certaines formations il n'y a que de très peu de stagiaires alors que d'autres fonctionnent très bien. Ce qui peut s'expliquer par une méconnaissance par les dirigeants des clubs des différents diplômes, il serait donc important de mieux communiquer dans ce sens-là.

Pierre-Alexandre Arnoux prend la parole en expliquant que le sujet de fond est de savoir si la Ligue doit conserver l'ERFAN ou non ? Cette question se pose au vu des évolutions importantes sur le secteur de la formation, l'ERFAN est très concurrencée et le sera plus encore dans un futur proche.

Nathalie Blin a par la suite identifié les opportunités et les menaces pour l'avenir.

Opportunités :

- Du fait des travaux à la maison des sports d'Eybens ce serait peut-être le moment de transférer l'ERFAN à Chassieu,
- Création d'un poste pédagogique,
- Développement de la FOAD (formation à distance).

Menaces :

- La concurrence des différents Organisme de Formation,
- Création du Bac Sport,
- Refonte du MSN et des BF par l'INFAN,
- Le déficit budgétaire de « France Compétence »,
- Baisse de l'accompagnement de l'État sur la formation.

Olivier Hirtzig prend la parole pour expliquer que lors de cette réunion, il a été demandé à Nathalie Blin, dans le cas où l'ERFAN serait transférée à Chassieu, si elle accepterait de travailler à Chassieu. Nathalie a répondu qu'il ne fallait pas prendre en compte sa situation personnelle et que les décisions à prendre doivent se faire dans l'intérêt général.

Des nombreux échanges il ressort l'idée de conserver les formations CAEPMNS ainsi que l'Aisance Aquatique afin de pouvoir conserver le label Qualiopi et donc de mettre l'ERFAN en sous-régime.

Jean-Luc Manaudou et Olivier Hirtzig proposent au comité directeur de se donner le temps de la réflexion jusqu'au 15-20 mars 2023. D'ici-là un vote électronique sera proposé aux membres du comité directeur concernant l'avenir de l'ERFAN et sous quelle forme.

Subventions

Région - Michelle Durieu et Maxime Usclat ont transmis le dossier complet de demande de subvention à la Région.

Trois demandes ont été faites :

- 2 demandes en fonctionnement : Une pour la réorganisation de la Ligue, les Teams et le développement des disciplines. Une demande sur la féminisation du sport dans le water-polo.
- 1 demande en investissement

ANS - La campagne ANS ouvre à partir du 15 mars 2023 et se clôture le 1^{er} mai 2023.

Olivier Hirtzig en charge de la subvention ANS explique que six items vont être sujets à des modifications, ces items touchent principalement les demandes faites par les départements. Lors de la réunion fédérale, afin d'éviter les différents problèmes rencontrés l'année dernière, il a été proposé à la FFN que lors de la dernière réunion de chaque commission régionale ANS il y ait un référent d'une autre ligue qui vienne superviser ce qui a été fait.



Concernant la commission Ligue de nouvelles personnes vont intégrer la commission. Il est demandé qu'un CTS ou le directeur technique de la Ligue intègrent cette commission. Guy La Rocca intégrera la commission avec un représentant des clubs, un représentant des départements ainsi que cinq membres.

Comme la saison dernière la commission mettra en place deux webinaires afin d'aider les clubs dans leurs démarches de subventions. Olivier Hirtzig rappelle que les clubs devront impérativement avoir rempli leur bilan 2022 sans quoi ils ne pourront pas faire leur demande cette saison.

Point Sportifs

6

Natation course - La Team Elite se déplacera en Ecosse pour le Meeting International d'Edinburgh du 9 au 13 mars 2023 avec 11 nageurs, 3 entraîneurs et Guy La Rocca.

Natation Artistique - 42 avènements et 9 coaches seront en stage du 3 au 5 mars 2023 à Hauteville. Elisabeth Monier explique que le stage aurait dû avoir lieu avec le CREPS de Vichy mais les horaires proposés ont contraint la commission à annuler le stage à Vichy.

Water-polo - Les U12 et U14 sont ce week-end du 25 février 2023 à Aix en Provence pour le tournoi B-Cup.

Les deux sélections étaient en stage :

Pour les U12 à Annonay du 5 au 8 février 2023

Pour les U14 à Villefranche du 16 au 18 février 2023.

Retour Championnats France en eau froide à Megève et Championnats du Monde en eau glacée à Samoëns - Marie-Christine Gaidioz et Jean-François Jacquier font un retour sur ces deux grands évènements.

Marie-Christine Gaidioz explique que ces deux compétitions ont eu lieu à un mois et demi d'intervalle, ce qui a rendu la tâche difficile pour mobiliser les bénévoles nécessaires. Au final les deux compétitions se sont très bien passées, l'ambiance était au rendez-vous. Des officiels de différents horizons ont répondu présent pour les deux évènements.

Quelques chiffres :

Pour les championnats de France à Megève il y a eu 208 participants pour 598 engagements

Pour les championnats du Monde à Samoëns il y a eu 500 participants pour 1688 engagements.

Jean-François Jacquier président du département de la Haute-Savoie souligne que le département a versé une aide de 4 300€ pour l'organisation de ces deux évènements.

Maitres Water-polo - Le 19 mars s'est déroulé le premier tournoi water-polo maitres de la Ligue AuRA. Dominique Viard en charge de la commission des Maitres explique que beaucoup de clubs ont répondu présent pour ce tournoi qui a été apprécié de tous. Reste maintenant à pérenniser ces rencontres.

Jean-Luc Manaudou explique que dans un souci d'organisation, il faut que la commission Maitres water-polo définisse et écrive en lien avec la ligue les modalités de fonctionnement de ces épreuves qui doivent intégrer les modalités de fonctionnement et d'organisation de la Ligue.

Maîtres Natation Course : Organisation des Championnats de France - Jean-Luc fait le point pour le comité directeur sur le positionnement du club de l'Agglo le Puy en Velay Natation pour l'organisation des Championnats de France Maîtres qui auront lieu du 20 au 23 avril 2023 et liste les différents sujets en cours de discussion entre la FFN, le club et la ligue.

Avant de donner une réponse définitive à la FFN, le club et la Ligue doivent s'assurer qu'ils sont en mesure d'organiser cette compétition dans de bonnes conditions dans un délai particulièrement court et cela sans prendre de risque financier.

A ce jour, le club se positionne sur cette organisation et a fait une demande de réservation du complexe aquatique. Un mail a été adressé par Sandrine Favrot à l'ensemble des officiels de notre Ligue, ce mail a été relayé par la FFN. En réponse à ce mail, Sandrine Favrot compte à ce jour environ 30 officiels par réunion (dont la majeure partie est constituée de juges).

7

Sandrine Favrot souligne que la FFN va nommer quatre officiels en immersion qui seront pris en charge par la FFN.

Jean-Luc Manaudou précise que la Ligue a pris soin de demander que la FFN prenne à sa charge 14 officiels à sa charge :

- Deux gestionnaires informatique (extraNat - Quantum),
- Speaker, Superviseur, Gestionnaire médailles, Gestionnaire records étrangers,
- Le jury de tête (4 personnes)
- Les 4 officiels en immersion

Jean-Claude Dunand Martin qui a déjà organisé les Championnats France Maîtres à Pierrelatte, a transmis à Dominique Viard les points importants à connaître pour une bonne organisation. Concernant la redistribution des engagements de cette compétition, 75% vont à la FFN et 25% au club support.

De nombreux échanges ont lieu quant à des demandes faites par les officiels sur leur défraiement pour ces Championnats.

Il en ressort qu'en dehors des officiels nommés et financièrement pris en charge par la FFN lors des organisations nationales, les officiels qui se déplacent sur des grands événements ne sont généralement pas accompagnés financièrement.

Florestan Desmaris pense qu'il serait bien que la Ligue accompagne les officiels pour dynamiser et promouvoir ce genre d'évènement dans notre Ligue.

Jean-Luc estime que le choix d'accompagner financièrement les officiels est un sujet qui ne doit pas être décidé dans l'urgence d'une organisation de dernière minute. Le club du Puy-en-Velay dit avoir la capacité à organiser ces championnats de France et être en mesure de mobiliser un nombre de bénévoles suffisant. La ville a des capacités hôtelières suffisantes, 25 % des engagements lui reviendront et le club a été informé qu'il sera accompagné financièrement par la ligue comme tout club de la ligue qui est support à des championnats de France. Jean-Luc a demandé au club s'il pouvait encore solliciter des subventions des collectivités partenaires, le président du club va gérer le sujet.

Jean-Claude Dunand Martin explique que l'organisation prend d'un championnat de France prend du temps et que cela à un coût financier d'environ 20 000€. Une demande de subvention est possible cependant il faut s'y prendre un an en avance. La crainte est que le club n'ait pas assez de temps pour se retourner.

Joël Closier propose que le club de prenne pas les Championnats de France cette année mais se positionne pour l'année prochaine.

Yaël Dudo entraîneur de l'Agglo le Puy-en-Velay Natation et membre du comité directeur de la ligue s'interroge sur la position du comité directeur qui se questionne sur la situation géographique du Puy-en-Velay. Elle rappelle qu'il y a évidemment de plus grandes villes dans notre Ligue, mais qu'aucune ne souhaite mettre leur structure à disposition, alors qu'une ville plus petite comme celle du Puy-en-Velay possède un très bel établissement capable d'accueillir ce genre d'évènement.

8

Puisque la ligue se questionne sur l'utilisation des 17 000€ d'excédent budgétaire de la saison dernière, Olivier Hirtzig propose de voter une enveloppe financière pour accompagner le club de l'Agglo le Puy-en-Velay Natation dans l'organisation de ces Championnats.

Proposition d'une enveloppe de 5 000€

Oui : 21

Non : 0

Abstention : 2

La Ligue accompagnera le club de l'Agglo le Puy en Velay à hauteur de 5 000 €

Une Visio de concertation aura lieu le lundi 27 février 2023 entre la FFN, le président du club, Yaël Dudo, Sandrine Favrot et Jean-Luc Manaudou. A la suite de cette réunion, le club du Puy-en-Velay prendra sa décision d'organiser ou non les championnats de France Maîtres.

Point FFN

Arbitrage Budgétaire - Une réunion s'est tenue au mois de janvier au siège de la FFN afin que les élus travaillent sur le budget fédéral, plus précisément sur l'arbitrage budgétaire indispensable pour clôturer le budget.

Contractualisation FFN/Ligue - La réunion du 1^{er} février avec la FFN a dû être annulée du fait de la fédération. Jean-Luc Manaudou souligne que à la suite des difficultés qu'à la FFN à clôturer son budget, l'accompagnement financier lié au contrat de contractualisation signé en septembre dernier entre la FFN et la Ligue n'est plus d'actualité. Il est cependant important que la Ligue AuRA ait signé ce contrat en septembre 2022, elle démontre ainsi sa capacité à structurer les disciplines sportives ce qui est déjà le cas pour la natation course et pour la natation artistique.

Point Comités départementaux / Ligue

Jean-Luc Manaudou fait le point sur les contrats d'objectifs qui ont été signés.

À ce jour sur les onze comités départementaux cinq contrats d'objectifs ont été signé ou vont l'être dans les prochaines semaines (l'Allier, le Rhône, la Haute-Savoie, l'Isère et le Puy de Dôme). Le contrat de l'Ain est en cours de relecture et celui de la Drôme-Ardèche a été adressé très récemment à la ligue, celui du Cantal sera adressé à la ligue très prochainement.

Jean-Luc Manaudou rappelle que les contrats d'objectifs sont individualisés et s'adaptent à chaque territoire ; mais ils doivent cependant intégrer les logiques sportives fédérales déclinées dans le document FFN sur la « développement de la natation départementale en particulier sur les jeunes catégories » ainsi que les contenus du projet sportif de la Ligue AuRA.

Points Divers

Remise de récompenses des athlètes - Le sujet a été abordé en réunion de gouvernance, l'idée est peut-être d'organiser une demi-journée dédiée aux récipiendaires des distinctions plutôt que remettre ces récompenses en fin d'AG.

La commission récompense va se réunir prochainement et proposer une organisation.

CROS - Jean-Luc Manaudou ouvre de nouveau le sujet concernant l'affiliation de la Ligue au CROS. Le sujet avait déjà été posé la saison dernière, convaincu par les arguments de Denis Cadon la Ligue s'était réaffiliée.

La question de l'intérêt de cette adhésion est de nouveau à l'ordre de jour. Aucune action n'a été développée entre la ligue/comités départementaux/clubs et le CROS cette saison. Les présidents des départements présents sont très réservés sur le réel intérêt de réadhérer.

Après un tour de table, nombreux sont ceux qui pensent qu'une adhésion au CROS n'a pas de réel intérêt.

Vote : La Ligue doit-elle se ré affilier au CROS cette saison ?

Oui : 0

Non : 16

Abstention : 7

Le comité directeur ne souhaite pas se réaffilier au CROS cette saison

Officiels - Marie-Christine Gaidioz explique que lors d'une formation continue de Juge Arbitre une problématique est remontée concernant la procédure à suivre lors des compétitions lorsqu'ils sont confrontés à des incidents comme celle d'une nageuse qui s'est fait prendre en photo à son insu alors qu'elle se changeait dans les vestiaires.

Prochain comité directeur le samedi 22 avril 2023

Fin de la réunion à 14h45